



THAL - Infos

Numéro 45 Juillet 2021

Contact Mairie : 03.88.91.20.87 mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr



POINT SUR LE COUVENT DES PETITES SŒURS FRANCISCAINES DE THAL :

Dans le cadre du devenir du Couvent et en complément de l'étude de faisabilité en cours, les élus réfléchissent aux différentes pistes possibles.

Aussi l'installation d'une Maison d'Assistantes Maternelles est en cours de validation, sous réserve que les normes de sécurité ne soient pas trop exigeantes et ne demandent pas trop d'investissements. Les dossiers ont été déposés, le devis des travaux nécessaires sont connus, l'avis du maire favorable. En conséquence l'accueil des enfants pourra se faire dès la rentrée scolaire.



Les dossiers ont été déposés, le devis des travaux nécessaires sont connus, l'avis du maire favorable. En conséquence l'accueil des enfants pourra se faire dès la rentrée scolaire.

L'élément central des projets tourne autour de l'utilisation de la cuisine. Aussi dans les différents contacts que nous avons eus avec le monde des métiers de la bouche, il s'avère que des pistes sont possibles dans le domaine de l'insertion et du retour à l'emploi. Toujours dans la même voie, l'hébergement de personnes âgées encore valide, pourrait être envisagé, de même que la restauration scolaire dans le cadre du projet de construction de la nouvelle école.

D'autre part, une réunion avec les services de la Com. Com, a été organisée avec visite des lieux, le mardi 4 mai 2021. Là aussi, une réflexion est menée pour l'installation du périscolaire en remplacement de l'algéco en fin de vie. Nous avons

profité de cette réunion pour proposer également une cuisine faite sur place, avec des produits en circuit court et qui pourrait être ouverte au public. En somme, un projet qui optimise l'utilisation des locaux pour l'ensemble des utilisateurs.

Enfin, lors de la dernière réunion avec la congrégation, nous avons discuté de la possibilité d'acquérir le parc du couvent ainsi que le hangar, hangar où pourrait s'implanter la chaufferie à plaquettes bois et dont l'étude de faisabilité est également en cours.

LA COMMUNE DE THAL-MARMOUTIER S'ENGAGE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

A ce jour, les bâtiments publics de la commune (mairie, salle Jeanne d'Arc, école, centre de soins, église) sont chauffés au fioul domestique, ainsi que le couvent des petites sœurs franciscaines, soit une consommation de l'ordre de 50 000 l/an d'un combustible d'origine fossile.

Dans le cadre de la lutte contre les évolutions climatiques, la région Grand Est en partenariat avec l'Agence de la Transition Écologique (Ademe) incite les entreprises et les collectivités, par un dispositif de soutien financier (Climaxion), à la substitution des énergies fossiles par le bois énergie.

Le bois est la première source d'énergie renouvelable utilisée en France, où la ressource est présente en quantité. Son utilisation présente plusieurs avantages :

- IL constitue une ressource abondante et locale ;
- Il émet peu de CO2 par rapport aux énergies fossiles ;
- Il est compétitif : près de trois fois moins cher que le fioul pour une même quantité de chaleur produite ;
- Il implique des acteurs locaux, et donc impulse une dynamique territoriale.



Par délibération du conseil municipal du 09/12/2020, en cohérence avec sa stratégie de développement durable, la commune de Thal Marmoutier a décidé de s'engager dans une démarche d'étude de faisabilité pour la mise en place d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur au bénéfice de l'ensemble des bâtiments publics mais également du couvent. Les conclusions de cette étude sont attendues pour fin juin 2021.

TRAVAUX DE L'ÉGLISE PAROISSIALE

Après une petite pause dans les grands travaux qui ont occupé les deux précédentes mandatures, la nouvelle équipe municipale avait validé le projet de rénovation de l'Église, initié par l'ancienne équipe.



Ce fut un chantier conséquent avec un budget tout autant (200 000€) et nous avons pu bénéficier de deux soutiens importants, à savoir l'Etat à hauteur de 93000€ et le Conseil Départemental à hauteur de 56000€.

Deux lots ont été créés :

- Lot 1 : Couverture et zinguerie
- Lot 2 : Ravalement

L'appel d'offres a été attribué aux entreprises mieux disantes, à savoir :

Pour le lot 1 : l'entreprise **Hopfner**
lot 2 : l'entreprise **Bisceglia**

L'hiver, n'étant jamais la meilleure saison pour entreprendre ce type de travaux, les deux entreprises ont travaillé en parfaite coordination, avec une excellente qualité de travail et dans le respect des délais.

L'entretien du patrimoine constitue pour une commune une charge importante et l'église en fait partie.

Aussi la restauration d'un tel édifice nécessite des compétences et savoir-faire et l'on peut dire que les entreprises Hopfner et Bisciglia en ont fait la preuve.

TRAVAUX PASSERELLE

La passerelle enjambant le Mosselbach au niveau de la mairie donnait des signes de fatigue. Aussi le Conseil municipal a décidé de procéder à son remplacement. Pour donner une harmonie à l'ensemble, un modèle identique aux garde-corps existants a été choisi. De plus sa mise en place permet d'accéder de plein pied de part et d'autre. L'investissement s'élève à 16000,00 euros HT.



DES MURS..... AU CALVAIRE

Dès le début de l'année 2021 notre équipe travaux a débuté une nouvelle aventure.

Sur une idée de l'un d'entre nous, toute l'équipe s'est lancée dans l'aménagement du calvaire, sur la route de Haegen. Cet endroit offre un formidable panorama vers le Bastberg, le Piémont des Vosges du Nord jusqu'au sommet du Scherhol situé à 5 km à l'ouest de Wissembourg.



Après deux journées consacrées à poser le pavage et à redresser le calvaire, nous avons monté un mur intégrant les quatre corbeaux qui porteront trois bancs, aménagé un escalier en grès qui mène au calvaire et posé une petite passerelle en bois.

Le 9^e jour de chantier nous avons installé la charpente qui permettra d'y poser très bientôt les tavaillons en bois. Ensuite l'équipe et les invités y ont déjeuné autour d'un barbecue.

Dès la rentrée de septembre un nouveau défi sera relevé à l'entrée du village, en venant d'Otterswiller, mystère ...
Les deux Rémy, Patrick, Arthur, Guy, Lucien et Eric Stenger

DATE DES PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- 11 Juillet 2021 20ème marché aux puces
- 13 Juillet 2021 Bal populaire

Dépôt légal : Juillet 2021

Directeur de publication : Le Maire de Thal-Marmoutier

La rédaction remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin communal pour : la rédaction d'articles, les photos...

Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce THAL-Infos, des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de nous en excuser par avance.

Pour suivre l'actualité de votre village retrouvez nous sur :

www.thal-marmoutier.fr